

La construction

Les aides

A découvrir

**Voyages-Evasions**

Récits

Evasions

Albums photos

**Divers**

Pratique

Liens Camping-cars

Autres liens

il y a 11 connectés

**Alimentation pour éclairage intérieur**

Schéma de câblage 7 pôles 12 volts

Prise 12 volts 7 broches

n° broches	Code	Couleur Fils	Circuit
1	L	Jaune	Clignotant gauche
2	54G	Bleu	Feu anti-brouillard
3	31	Blanc	Masse
4	R	Vert	Clignotant droit
5	58R	Brun	Feux de position D
6	54	Rouge	Feux de stop gauche et droit
7	58L	Noir	Feux de position G

Schéma de câblage 13 pôles 12 volts

Prise 12 V 13 broches DIN

n° broches	Couleur Fils	Circuit
1	Jaune	Clignotant gauche
2	Bleu	Feu anti-brouillard
3	Blanc	Masse (pour contacts 1 à 8)
4	Vert	Clignotant droit
5	Brun	Feux de position D
6	Rouge	Feux de stop gauche et droit
7	Noir	Feux de position G
8		Feux de recul
9		(+) batterie
10		Ligne de charge + pour Batterie dans la remorque
11		Libre
12		Libre
13		Masse (pour contacts 9 à 12)

**Notes :****L'équipements obligatoires****-A l'arrière de la remorque :**

deux feux et triangles réfléchissants rouges, plus un éclairage de la plaque d'immatriculation.  
Pour les remorques dont le P.T.A.C. est inférieur à 500 kg, les feux de stop et clignotants ne sont pas obligatoires à condition que ceux du véhicule tracteur ne soient pas masqués.

**- A l'avant:**

deux dispositifs réfléchissants et feux de positions blancs, si la largeur de l'attelage est supérieure à 160 cm, ou si elle dépasse de plus de 20 cm la largeur du véhicule tracteur.

**- Sur les côtés :**

dispositifs réfléchissants orange, et feux d'encombrement si la longueur de la remorque est supérieure à 210 cm.

**- Dans l'équipement de bord du véhicule :**

un triangle, si le P.T.A.C. excède 500 kg.

**- Rétroviseurs extérieurs :**

si la remorque masque la visibilité dans le rétroviseur intérieur ou que sa largeur est supérieure à celle du véhicule tracteur, et dans tous les cas pour les caravanes, un rétroviseur extérieur droit est obligatoire.

**-Les plaques :**

Les remorques autres que les caravanes doivent porter à l'avant droit une plaque indiquant : le poids à vide (P.V.), le P.T.A.C., longueur du dispositif d'attelage compris, largeur et surface.

**Installation Electrique**

Jusqu'à 5 Devis, Pose ou Réparation Pour Tous Vos Travaux D'Electricité  
123devis.com/Electricite

Annonces Google

Haut de page